



Vayétse (152)

וַיִּפְנֶעַ בַּמָּקוֹם וַיִּלְךָ שָׁם כִּי בָּא הַשָּׁמֶשׁ וַיִּקַּח מֵאֲבָנֵי הַמָּקוֹם וַיִּשָּׂם
מֵרָאשִׁיתוֹ וַיִּשְׁכַּב בַּמָּקוֹם הַהוּא (כח. יא)

Il atteignit l'endroit et il y passa la nuit parce que le soleil s'était couché. Il prit des pierres de l'endroit, les mit sous sa tête et se coucha en ce lieu

Lorsque Yaakov quitta Haran, il s'arrêta en chemin pour dormir, après avoir veillé pendant 14 ans à étudier à la Yéchiva de Ever. La Thora enseigne : « **Il [Yaakov] prit des pierres de l'endroit, les mit sous sa tête et passa la nuit dans ce lieu** ». **Rachi** précise : « Il en a formé comme une murette de l'apparence d'une gouttière autour de sa tête, car il avait peur des bêtes féroces. Les pierres se sont disputées, l'une exigeant : C'est sur moi que ce juste posera sa tête !, et l'autre protestant : Non ! C'est sur moi qu'il la posera. Aussitôt, **Hakadosh Baroukh Hou** les a fondues en une seule pierre, comme il est écrit : « **Il prit "la pierre"** [au singulier] qu'il avait mise sous sa tête. A priori, nous ne comprenons pas en quoi cette action contenta toutes les pierres ? Car même en étant fondues ensemble, Yaakov ne pouvait poser sa tête que sur la roche d'une ou deux pierres tout au plus ! **L'Admour de Gour le Imrei Emet** explique qu'une dispute ou une séparation ne peut exister qu'entre deux corps ou deux entités distinctes. Par exemple, nous n'avons jamais vu les mains d'une personne se disputer avec ses propres pieds ! Ainsi, après avoir fusionnées, les pierres n'ont fait qu'une et il était donc impossible qu'elles se chamaillent, mais au contraire chacune était heureuse pour l'autre, puisque sa voisine était en réalité une partie d'elle-même ! Cet enseignement est fondamental pour éviter les disputes ! Si nous sommes conscients que notre prochain est en fait comme nous une part intégrale du **Am Israël**, nous n'éprouverons aucun sentiment de jalousie ou de méfiance, mais bien au contraire, nous nous réjouirons avec lui.

וְכָל אֲשֶׁר תִּתֶּן לִי עֶשֶׂר אֶעֱשְׂרֶנּוּ לָךְ (כח. כב)

« Tout ce que Tu me donneras, je T'en prélèverai le dixième » (28,22)

Rabbi Moché Sternbuch (Taam vaDaat) fait remarquer que le devoir de prélever le maasser ne s'applique pas seulement à l'argent, mais à tout ce que Hachem donne à l'homme. Ainsi, même la sagesse qu'Il donne, il faut en prélever le maasser, et en récompense on reçoit la bénédiction et la réussite. **Le Rabbi Chimon Schkop** enseigne : De même que prélever le maasser de l'argent est un moyen de s'enrichir et de s'élever dans la

spiritualité, quand il s'agit des dons et de la connaissance, si on en prélève le maasser, on s'enrichira plusieurs fois en spiritualité. **Le Nétivot Chalom** dit qu'on doit prendre le maasser non seulement de son argent et de ses gains, mais également de tout ce dont on jouit en ce monde, de la plus petite mesure de plaisir, on est obligé d'en offrir le dixième à Hachem, c'est-à-dire de sanctifier son plaisir et d'en élever une odeur agréable à D. donner le maasser est similaire au fait de compter son troupeau d'animaux, et à chaque dizaine, nous mettons l'animal de côté pour Hachem. En agissant ainsi, on se rend compte d'à quel point D. nous comble du meilleur, ne reprenant que le dixième. Nous laissant donc quatre-vingt-dix pour cent. De même, dans la vie nous devons convertir une partie de nos satisfactions, en joie envers Hachem, le remerciant d'autant nous combler.

וַתֵּהָר עוֹד וַתֵּלֶד בֶּן וַתֹּאמֶר הַפַּעַם אֹדְהָ אֶת יְהוָה עַל כֵּן קָרָאתָ שְׁמוֹ
יְהוּדָה וַתַּעֲמֵד מִלְּדָתָהּ

« Elle (Léa) conçut encore et enfanta un fils, et elle déclara : « Cette fois, je rends grâce à D. » ; c'est pourquoi elle le nomma Yéhouda ; puis elle cessa d'enfanter. »(29,35)

Le Sforno nous enseigne que le nom Yéhouda (יהודה) contient d'une part, les lettres du nom de D., le Tétragramme (יהוה) et d'autre part, le radical הדה, signifiant : « gratitude » et « louange » ; ce nom connote donc la louange et le remerciement adressé à D.

Le Hidouché haRim note que les juifs ont finalement reçu le titre de Yéhoudim, dérivé de Yéhouda, parce que c'est cette attitude qui les caractérise : éprouver toujours de la reconnaissance envers D. et être conscients qu'Il nous donne plus que notre part légitime.

Le Maharam Shick fait remarquer qu'en réalité, Léa n'a pas juste dit : « cette fois je remercie Hachem », mais plutôt elle l'a fait sous forme interrogative : « [Est-ce uniquement pour] cette fois que je dois remercier Hachem? Non ! Je me dois de Le remercier constamment et continuellement. Je dois toujours me souvenir des bontés que Hachem me fait, comme les quatre enfants qu'Il m'a accordés, et qui sont plus que ma part.

C'est pour cela qu'elle l'a appelé Yéhouda : afin que durant toute sa vie, lorsqu'elle dira ou pensera

au nom de son fils, cela sera pour elle comme un rappel à remercier Hachem pour Sa grande bonté permanente. D'ailleurs, la guémara (Bérahot 7b) enseigne qu'en nommant son fils Yéhouda pour exprimer sa gratitude, Léa est devenue la première personne de l'histoire à remercier Hachem.

Le Rav Berel Povarsky dit que certainement auparavant les Patriarches et Matriarches avaient déjà remercié D., cependant Léa en nommant son fils a introduit la notion de remerciement éternel. Yéhouda sera pour elle une assurance de toujours pouvoir être reconnaissante envers D.

וַיִּזְכֹּר אֱלֹהִים אֶת רַחֵל וַיִּשְׁמַע אֵלֶיהָ אֱלֹהִים וַיִּפְתַּח אֶת רִחְמָהּ: וַתֵּהָרֵם וַתֵּלֶד בֶּן (ל.כב-כג)

« **D. se souvint de Rahel, D. l'exauça et ouvrit sa matrice. Elle conçut et enfanta un fils** »(30,22-23)

Le Rav Avraham Pam s'interroge sur l'utilisation du nom : Elokim, qui représente l'Attribut divin de rigueur. En effet, dans le cadre de ce verset, n'aurait-il pas été plus approprié d'utiliser : Hachem, qui représente l'Attribut de miséricorde?

Le Rav Pam explique que Rahel était stérile, et selon les lois de la nature elle n'aurait dû avoir aucun enfant. Cependant le jour de son mariage, qu'elle attendait depuis sept années (durée du travail de Yaakov pour « l'acquérir »), elle a appris que son père la remplacerait par sa sœur aînée Léa. Dans un moment de total altruisme, elle a placé les sentiments de sa sœur au-dessus des siens, et lui a partagé les signes que Yaakov lui avait transmis dans le but d'éviter toute tromperie venant de Lavan, elle s'est dit : Ma sœur va subir une humiliation elle lui a donc transmis ces signes. En agissant ainsi, éviter une humiliation au prix de se priver d'enfants qui seront à la tête d'une tribu d'Israël, et du fait d'être une Matriarche, elle a généré un mérite énorme pour elle-même, faisant que la notion de justice divine a été contrainte de changer la nature, et de la récompenser avec un enfant qu'elle n'aurait sinon jamais eu.

Le Rav Elya ber Watchfogel précise qu'au moment de cet incident, **Rahel** devait être certaine que ses actes auraient pour conséquence inévitable de la condamner à ne jamais se marier avec Yaakov, et donc à ne pas avoir d'enfant avec lui. La réalité dans cette situation, si elle avait choisi de poursuivre tranquillement son mariage avec Yaakov, comme elle en avait le droit, aurait fait qu'elle aurait vécu certes un magnifique mariage, mais sans le savoir elle était stérile et n'aurait jamais eu aucun enfant. Ainsi, c'est uniquement par cet acte, qui en apparence semblait détruire toutes ses chances d'avoir un enfant, que **Rahel** a

produit le mérite qui a changé son destin, et donc celui de tout le peuple juif.

לֹא תִתֵּן לִי מְאוּמָה (ל. לא)

« **Tu ne me donneras rien** » (30,31)

Lavan a voulu fixé un salaire comptant et établi à l'avance, et Yaakov lui a expliqué : Tu ne me donneras rien, parce que si le salaire est fixé à l'avance et assuré, je risque de me détourner de ma confiance en Hachem. Je veux recevoir ma subsistance directement des mains de D., en fonction de ce qu'Il suscitera, des [bêtes] mouchetées ou des tachetées dans les naissances du troupeau. Je ne veux pas un sou qui me soit promis à l'avance, ainsi j'aurai sans cesse les yeux tournés vers Lui, et Il me donnera ma nourriture en son temps. En ce sens : « Tu ne me donneras rien », Je ne voudrais certainement pas avoir un salaire fixe.

Rabbi David Kimhi

Halakha : Hanouca

Les femmes ont pris l'habitude de ne pas faire des travaux durant la demi-heure de l'allumage des bougies, la raison est afin de ne pas arriver à utiliser les bougies pour des besoins personnels. Elles auront le droit de cuisiner ou de faire des gateaux en l'honneur de Hanouca.

Tiré du sefer « Pisque Téchouvot »

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליז, חיים בן סוזן סולטנה, ששה שלום בן דבורה רחל, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, פייגא אולגה בת ברנה, דינה בת פיבי, נחום בן שמחה, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, גלדיס קמונה בת רחל. זרע של קיימא לחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרים. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מוחה.

